



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Hausse de la délinquance

Question écrite n° 5391

Texte de la question

Mme Nathalie Serre appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le bilan de la délinquance de l'année 2022 sur le territoire national. En effet, selon les chiffres publiés le 31 janvier 2023 par le service statistique du ministère de l'intérieur (SSMSI), la quasi-totalité des crimes et délits a augmenté en 2022 et particulièrement les violences aux personnes. Ainsi, le niveau d'homicides progresse à nouveau fortement avec 948 homicides recensés en 2022, poursuivant la tendance inquiétante observée avant la crise sanitaire. Le nombre de victimes de coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus) enregistrées augmente également fortement en 2022 (+15 %, après +12 % en 2021), cette hausse est légèrement plus forte pour les victimes de violences intrafamiliales enregistrées (+17 %) que pour les victimes d'autres coups et blessures volontaires (+14 %). La hausse est également très nette pour le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées (+11 % en 2022), alors même que le nombre de ces victimes avait déjà très fortement augmenté en 2021 (+33 %). Le nombre de victimes d'escroqueries enregistrées augmente nettement (+8 % en 2022). Les indicateurs de la délinquance enregistrée relatifs aux vols sans violence contre des personnes (+14 %), aux cambriolages (+11 %), aux vols de véhicules (+9 %), aux vols dans les véhicules (+9 %) et aux vols d'accessoires sur véhicules (30 %) s'accroissent également nettement en 2022. Les évolutions des indicateurs relatifs aux vols avec armes (+2 %) et aux destructions et dégradations volontaires (+1 %) enregistrés augmentent plus légèrement. Seul le nombre de vols violents sans arme enregistrés est en baisse en 2022 (-4 %). En matière de lutte contre les stupéfiants, le nombre de mis en cause pour usage augmente également très nettement en 2022 (+13 %, après +38 % en 2021). Le nombre de mis en cause enregistrés pour trafic de stupéfiants en 2022 est également en hausse (+4 %, après +13 % en 2021). La quasi-totalité des indicateurs de la délinquance enregistrée sont ainsi en hausse en 2022 par rapport à l'année précédente. Ce bilan catastrophique et cette orientation très inquiétante montrent que l'insécurité quotidienne et permanente que vivent les Français est une réalité qui ne peut être assimilée à un sentiment. Afin d'éviter que cette situation alarmante ne devienne hors de contrôle ou que la France, à l'instar d'autres États de l'Union européenne, ne devienne un narco-État soumis à la puissance financière et à l'extrême violence des organisations criminelles contrôlant le marché des stupéfiants, elle lui demande, au-delà des paroles et des déclarations d'intention, de bien vouloir lui préciser les mesures urgentes qui ont déjà été mises en œuvre, celles qu'il entend mettre en place et les moyens qui seront octroyés aux forces de sécurité intérieure pour inverser cette tendance et protéger réellement les Français.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Serre](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5391

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2023](#), page 1050

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)